

---

## ÉCONOMIE DOMESTIQUE : SALAIRES MINIMA OBLIGATOIRES EN 2018

### EMPLOYÉ-E-S DE MAISON A TEMPS COMPLET (45 HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE)

1.	Employé-e non qualifié-e - employé-e de maison sans qualification particulière	3'801 CHF
2.	Employé-e non qualifié-e avec au moins quatre ans d'expérience professionnelle dans l'économie domestique	4'077 CHF
3.	Employé-e qualifié-e porteur d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)	4'095 CHF
4.	Employé-e qualifié-e porteur d'un autre titre	4'077 CHF
5.	Employé-e qualifié-e avec CFC ou, dans les métiers ci-après, porteur d'un titre ou d'une expérience de 5 ans équivalents:	
<input type="checkbox"/>	maître d'hôtel/gouvernante	4'509 CHF
<input type="checkbox"/>	cuisinier/cuisinière et chauffeur	4'509 CHF
<input type="checkbox"/>	jardinier/jardinière	4'889 CHF

### EMPLOYÉ-E-S DE MAISON A TEMPS PARTIEL (TARIF HORAIRE SANS VACANCES)

1.	Employé-e non qualifié-e, employé-e de maison sans qualification particulière	19.50 CHF
2.	Employé-e non qualifié-e avec au moins quatre ans d'expérience professionnelle dans l'économie domestique	20.90 CHF
3.	Employé-e qualifié-e porteur d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)	21.00 CHF
4.	Employé-e qualifié-e porteur d'un autre titre	20.90 CHF
5.	Employé-e qualifié-e avec CFC ou, dans les métiers ci-après, porteur d'un titre ou d'une expérience de 5 ans équivalents:	
<input type="checkbox"/>	maître d'hôtel/gouvernante	23.10 CHF
<input type="checkbox"/>	cuisinier/cuisinière et chauffeur	23.10 CHF
<input type="checkbox"/>	jardinier/jardinière	25.10 CHF

---

### ATTENTION

**Aucun employeur n'est en droit de vous payer un salaire inférieur à ces minimaux. Si vous gagnez moins, venez au syndicat nous en faire part.  
L'employeur est tenu de donner chaque mois le décompte de salaire.**